

FORMULAIRE D'ADHESION

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site www.cuu-mrfp.fr.

La structure mentionnée ci-après:

Nom	L'AUTORAIL X2800 DU HAUT-DOUBS
Adresse	31 RUE DU STADE - 25800 LE VALDAHON
Forme juridique	ASSOCIATION LOI 1901
Représentée par	BILLEREY MICHAEL
En qualité de	PRESIDENT
E-mail de contact	michael.billerey@orange.fr

déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que

- Entreprise ferroviaire (EF) détentrice d'un certificat de sécurité pour le transport de voyageurs¹
- Entreprise ferroviaire (EF) autre²
- Détenteur (D) adhérent de l'UNECTO (préciser votre MDV : **HD**)
- Organisation représentative d'entreprises ferroviaires ou de détenteurs

avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.

Date : 31 Octobre 2018

Nom : BILLEREY Michaël

Signature :



Cachet de la structure

L'Autorail x2800 du Haut-Doubs
Association loi 1901 - N° W253000161
31, rue du Stade - 25800 Valdahon
www.x2800-hd.com

Formulaire à renvoyer à l'UNECTO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail cuu@unecto.fr.

¹ Ou entreprise agissant comme sous-traitant de la SNCF au titre de l'article 4.1 du cahier des charges de la SNCF et titulaire d'une attestation de sécurité

² Pour des acheminements à vide de matériel roulant exclusivement